Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260011210-DE

Centre MORBIHAN Communauté

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 25 juin 2026

## DC.2026.112

Date de convocation : 19 juin 2026

| Délégués en exercice : 33 | Présents : 27 | Votants : 30 |
|---|---|---|

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à salle Léon LE TUTOUR, 2, rue du stade, 56500 PLUMELIN, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

**PRÉSENTS** : Mme Martine AUDIC représentée par Mme Marie-Hélène JEHANNO, M. Philippe AUDO, Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, M. Pierre BOUEDO, Mme Isabelle BREHELIN, Philippe CADORET, M. Ghislain CANTE, Mme Isabelle GICQUELLO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. DAVID JEHANNO, M. Hugues JEHANNO, M. Yvon LE CALLONEC, M. Serge LE FORESTIER, Mme Amélie LE HENANFF, M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Christelle LIDURIN, Mme Catherine LORGEOUX, Mme Viviane OLIVEUX, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, Mme SANDRA PINET, M. Jean-Pierre RIQUELME, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Frédéric ROSELIER, M. Pascal ROSELIER

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : Mme CAROLE AMIOT-BOTUHA donne pouvoir à Philippe CADORET, Mme Chantal BIHOES donne pouvoir à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Leslie OLIVEUX donne pouvoir à M. Hugues JEHANNO

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Christophe DANO, Mme Marie-Christine TALMONT, M. Éric VOURCH

**Secrétaire de séance** : M. Philippe AUDO

## Tarifs des produits en vente à l'Office de Tourisme

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les statuts de l'Office de Tourisme « Centre Morbihan Tourisme »,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n°DC.2025.074 en date du 19 juin 2025 relative à l'approbation des tarifs des produits en vente à l'Office de Tourisme,

**VU** le rapport du Vice-président,

**Considérant** que le Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme propose de mettre à la vente de nouveaux produits touristiques afin de répondre aux attentes des visiteurs (topoguide de randonnée du Morbihan),

**Considérant** qu'il est proposé d'approuver les tarifs de chaque produit mis en vente à l'Office de Tourisme, selon le tableau ci-après :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260011210-DE

| Désignation du produit | Tarif à l'unité |
|---|---|
| Fiche circuit de randonnée | 0,50 € |
| Topoguide de randonnée de Centre Morbihan Communauté | 7 € |
| Carte postale | 1 € |
| Magnet | 1 € |
| Stylo | 2 € |
| Crayon | 0,50 € |
| Jeu Circino Morbihan | 25 € |
| Topoguide Le Morbihan à pied | 16,40 € |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :**

- **D'ABROGER la délibération n°DC.2025.074 du 19 juin 2025 approuvant les tarifs des produits en vente à l'Office de Tourisme,**
- **D'APPROUVER les tarifs de vente des produits touristiques tels qu'énoncés dans la présente délibération,**
- **DE PRECISER que ces tarifs sont applicables à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de la culture, du tourisme et du sport, à signer tout document se rapportant au dossier.**

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

| *Pour : 30* | *Contre : 0* | *Abstention : 0* | *Non votant : 0* |
|---|---|---|---|

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 30/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND